

«MA MÈRE S'EST SUICIDÉE»

TRAGÉDIE Dans un souci de prévention, le politicien Jean-Charles Rielle a pour la première fois évoqué sur son blog le geste fatal de sa mère alors qu'il n'avait que 17 ans.

«**S**i des idées sombres traversent votre esprit, avant de commettre l'irréparable, pensez à ce que je viens d'écrire. 44 ans plus tard, vous serez toujours présent-e, 44 ans plus tard, certaines et certains qui sont actuellement autour de vous auront vécu 44 ans privés de vous.» C'est par ces mots que Jean-Charles Rielle a conclu un émouvant billet publié hier sur son blog. Pour la première fois, l'ancien conseiller national socialiste genevois évoquait le suicide de sa mère, survenu voici 44 ans, le 13 octobre 1969.

Elle était en dépression

Le politicien était alors interne au collège de Saint-Maurice. Ce matin-là, vers 6 h 30, un coup de téléphone l'avertit du pire. Gabrielle, sa mère, était en dépression depuis plusieurs mois, et introuvable depuis de nombreux jours. La disparue avait laissé une lettre intitulée «A Dieu enfant chéri!» à son fils cadet. «Ça a été un choc énorme. Je suis passé par tous les états d'âme. A commencer par une culpabilisation totale. Je me demandais si je n'aurais pas dû rentrer plus souvent à la maison pour être auprès d'elle, raconte-t-il. J'ai questionné ma foi chrétienne. Je me suis senti abandonné. J'ai partagé ma tristesse

en silence avec mon frère et mon père. Des proches très compréhensifs et d'autres très exigeants m'ont ensuite aidé chacun à sa manière au fil des mois. Et puis le temps a fait son œuvre.»

Aujourd'hui, dans le cadre de sa profession de médecin, le sexagénaire est parfois confronté à des jeunes dont un proche vient de se suicider. «J'essaie de leur donner des éléments d'espoir et de leur faire franchir des étapes et ainsi épargner la douleur en désamorçant leur culpabilité», confie-t-il. Quelques années après la mort de sa mère, Jean-Charles Rielle avait, très jeune, fondé sa propre famille. «C'était la preuve de tout l'amour qu'elle m'avait donné. Aujourd'hui, lors des fêtes de famille avec ma fille et les deux petits-enfants qu'elle nous a donnés, notre bonheur souligne sa douloureuse absence.»

● LAURENT GRABET
laurent.grabet@lematin.ch

La Main tendue 143
Ligne d'aide pour jeunes 147
HelpAdoLine 022 382 42 42

«**Notre bonheur familial d'aujourd'hui souligne sa douloureuse absence»**

Jean-Charles Rielle,
à propos de sa mère disparue

Les Blogs

Le blog de Jean-Charles Rielle

Vie politique, professionnelle, associative...

titres

A Dieu enfant chéri !

A Dieu enfant chéri ! C'est avec ces quelques mots écrits sur une dernière lettre que, le 13 octobre 1969, ma mère s'est suicidée, soit à 44 ans. J'avais 17 ans.

APAISÉ Le politicien a évoqué la disparition de sa mère «dans un souci de prévention».

Lionel Flusin

La famille de la victime aurait fait justice elle-même

MEURTRE DE FRASSES (FR)

La spirale de la vendetta semble avoir inexorablement emporté la famille E.* Etabli dans la Broye vaudoise et fribourgeoise depuis quinze ans, Enver*, maçon kosovar de 36 ans, avait été abattu par deux hommes devant femme et enfants alors qu'il garait son véhicule à son domicile de Frasses (FR), dans la nuit du 11 au 12 mai dernier. Les proches contactés par «Le Matin» soupçonnaient un nouveau règle-

ment de comptes avec un clan adverse de la région natale de Pejé; le père et le frère d'Enver ayant déjà été abattus par des tueurs à gages, au nom de la tradition locale dite du droit coutumier (ou *kanun*: laver le sang par le sang). Une thèse toujours privilégiée aujourd'hui par le procureur général de Fribourg, chargé du volet suisse de l'enquête.

La famille E. aurait décidé de faire justice elle-même, selon les informations rapportées hier par le site



Le Kosovar avait été tué devant chez lui, sous les yeux de ses quatre enfants de 3 mois à 8 ans et de sa compagne de 21 ans.

Laurent de Senarclens

Albinfo.ch – la voix de la diaspora albanophone en Suisse –, en assassinant un nouveau membre de la famille adverse à coups de kalachnikov samedi soir à Pejé. La police locale n'a cependant jamais réussi à prouver l'implication de ces deux familles, précise Albinfo. Simplement parce que la justice kosovare ne se mêle pas des affaires d'honneur sali.

● BENJAMIN PILLARD

benjamin.pillard@lematin.ch

* Noms connus de la rédaction